

Miche et "matole"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LOION VA CHEZ LES FOUS

IV

Midi sonne dans les villages, et le tintement des cloches semble raser les prés et les chemins sous le poids d'une chaleur ahurissante. Soleil de printemps, dont la lumière éblouit. Et pas d'ombre sur la route qui fuit, très blanche, très poussiéreuse sous les sabots sonores de la Grise. L'huissier, maintenant, do-deline de la tête et sursure un monologue attendri. Sa voix a des intonations caressantes ou larmoyantes, selon les mots. Il devient philanthrope, bienveillant, mansuet et laisse tomber un pleur sur les vicissitudes de l'existence. L'épessse le prédispose aux effusions cordiales et aux compassions fraternelles. Il plaint Loïon, et se disculpe d'être pour rien dans toute cette histoire.

— Vois-tu, si ces messieurs m'avaient écouté, eh ! bien, tout s'arrangeait. Un homme, c'est un homme, pas ? Un verre, c'est un verre... Crénom, si ce soleil tape dur... Et puis moi... Eh ! bien, je suis franc... Tu me connais... Ça saigne le cœur quand on voit ce qu'on voit... Je leur ai dit... Quelle chaleur !... Hop ! la Grise... C'est ce vin sur lie qui me chauffe comme ça... Je leur ai dit... Pas moyen... seulement, tu sais assez... comme ils sont... quelle tiède... C'est ce vin sur lie... Je leur ai dit...

Loïon crut prudent de prendre en mains guides et fouet. Tabord ne fit aucune objection. Sa tête allait de droite à gauche et de gauche à droite, rythmant le monologue où le vin sur lie alternait avec le syndic et « Hop ! la Grise ! » avec « je leur ai dit... On arrive à la *Fleur de Lys*, une auberge champêtre, à deux cents mètres de l'Asile. L'huissier, qui, depuis quelques minutes, somnolait, ouvrit les yeux et reconnut l'endroit.

— Halte ! cria-t-il... Tu comprends, Loïon, un homme c'est un homme. Il ne sera pas dit qu'on se soit quitté sans trinquer... Tant pis pour le syndic, tant pis pour l'assesseur, pour le conseiller et tout le reste... On est Vaudois... C'est pas un demi qui veut nous tuer...

Loïon, ayant sauté sur la route aidait l'huissier à descendre, quoique celui-ci se récriait tout en acceptant.

— Tu sais... On est des bons. Faudrait pas croire... mais, c'est la chaleur... Et puis, ce vin sur lie... Un demi de bon vieux, madame, s'il vous plaît.

Il s'était assis sous une tonnelle tandis que Loïon attachait la Grise à un arbre.

— A la tienne !

— A la tienne !

Vivement, ils vidèrent cette bouteille.

— On veut monter à pied, proposa Loïon.

— Bien sûr... Ai-je payé ?

— Oui, avec deux francs, on t'a rendu ta monnaie. Allons.

Bras dessus, bras dessous, ils suivirent l'avenue.

— Quelle chaleur ! balbutiait l'huissier. C'est ce vin... sur lie.

A deux reprises, Loïon dut le soutenir d'une poignée énergique. Enfin, ils arrivèrent. Devant la grande porte, une esplanade, un jet d'eau parcimonieux, des massifs de plantes, des arbres, mais, surtout, un soleil, dominant sur le gravier brûlant, avec une férocité implacable. Une température d'étuve rendue plus pénible encore par la reverberation de l'édifice... Tabord se sentit mourir.

— S'asseoir, un moment, souffla-t-il.

Un banc de pierre était là. Cinq minutes, dix minutes, quinze minutes passèrent. Loïon s'impatiait.

— Il faut entrer, dit-il.

Le concierge les introduisit dans un bureau où deux médecins en longue blouse de laboratoire, pape-rassaient vigoureusement.

L'un d'eux leva la tête :

— C'est de Pernens, d'où on nous a téléphoné ?

L'huissier ne répondant pas, Loïon dit :

— Oui, monsieur.

Alors, le bon Tabord, inspiré peut-être par la solennité du lieu, machonna :

— On est des Vaudois... C'est le vin sur lie... Oh ! on est... des bons... Faut pas avoir peur.

Il voulut ponctuer cette déclaration par quelque geste original, mais son équilibre instable faillit provoquer une catastrophe.

— Faites-le asseoir, dit le médecin en pesant sur un timbre électrique. Vous avez une déclaration ?

Loïon donna le document. Un infirmier entra.

— Une admission, fit le médecin en désignant le pauvre diable affalé sur une chaise.

Loïon fit un pas en avant, la bouche ouverte, voulant loyalement corriger l'erreur du médecin trompé par l'ivresse de Tabord. Mais, l'infirmier emmenait l'huissier dont la voix incertaine se perdit dans le lointain d'un couloir.

— Baste ! pensa Loïon, c'est bien son dam. Fallait qu'il se veille. Le syndic le leur a dit, aussi bien à lui qu'à l'assesseur.

Le médecin examinait la déclaration.

— Alcoolisme, murmura-t-il, ça se voit de reste. Il est dans un joli état votre bonhomme. Avez-vous ses papiers ?

— Non, monsieur.

— Alors dites au syndic... Vous n'êtes pas le syndic ? Non. Eh ! bien, dites-lui qu'il nous les envoie. Bonjour, monsieur.

Ainsi congédié, Loïon partit, étourdi de l'aventure si rapide et si stupéfiante. Sans s'arrêter à la *Fleur de Lys*, il grimpa sur le char et « Hop ! la Grise ! » Retour sans haltes et au galop. Lorsqu'il arriva au village, devant la maison du syndic, celui-ci était dans la grange. Il sortit, souriant et curieux d'entendre le récit du voyage.

— Et qu'a-t-il dit ? Tout est bien allé ? demanda-t-il avant d'avoir vu le visage de l'arrivant.

Loïon ricana :

— Pour sûr que ça est bien allé !

— Nom de sort, hurla le syndic. Qu'as-tu fait de ces hommes ?

— Eh ! Eh ! Pensez-vous pas que je les ai mangés ?

— Où sont-ils ? Que fais-tu là ? Pourquoi...

— Ecoutez, syndic, vous fâchez pas, mais quand on veut faire boire de la limonade aux gens, faut commencer par en boire soi-même.

A ce moment, la sonnette du téléphone tinta dans la maison.

— Voilà ! voilà ! Attends-moi, Loïon, je reviens.

Mais Loïon n'attendit pas.

— Qu'ils se débrouillent, pensait-il.

* * *

Comment ils se débrouillèrent, personne ne l'a su, ou, tout au moins, personne ne l'a conté. Le syndic, en quittant le téléphone, changea rapidement de vêt-ure, de chaussure, de coiffure et partit au triple galop de la pauvre Grise, qui n'en pouvait mais. Le soir, tout rentra dans l'ordre. Il ne fut plus jamais question d'interner Louis Tauxe à Cery. D'aucuns prétendent d'ailleurs que cette alerte lui fut salutaire et que dès lors il espaça ses « menées » tout en les adoucissant un peu. C'est possible. Aujourd'hui, lorsqu'on lui parle de l'Asile, il rit silencieusement.

— Je ne sais comment il y fait par dedans, répond-il. Faudrait demander à Tabord, mais, pour ce qui est de ces messieurs du bureau, c'est du bien joli monde, oui ma foi...

Et pas un mot de plus.

G. HERITIER.

Miche et « matole ». — Un riche boulanger recevait toujours son beurre du même paysan, et il lui semblait que la *matole* qui devait peser trois livres, n'avait pas toujours le poids. Il la repesa donc, et chaque fois il constata plus ou moins de déficit.

A la fin il perdit patience et porta plainte contre le paysan. Le juge fit venir ce dernier.

— Avez-vous une balance ? lui demanda-t-il.

— Oui.

— Et des poids ? continua-t-il.

— Non, je n'en ai pas.

— Mais, dit le juge, comment pouvez-vous peser votre beurre ?

— Et bien ! dit le paysan, c'est tout simple. Aussi longtemps que le boulanger m'achète mon beurre, je me fournis de pain chez lui. Je lui vends des *matoles* de 3 livres et je lui achète des miches du même poids ; je pèse donc mon beurre avec sa miche.

Le paysan fut acquitté.

Solution. — Le Maître. — Jacques ?

L'Elève. — M'sieu ?

Le Maître. — Ta mère te remet 5 francs pour acheter un pain de quatre livres, à 0 fr. 37 la livre, et un kilo de farine, à 0 fr. 50 les 500 grammes. Mais en revenant de chez le boulanger, tu perds une pièce de 50 centimes. Qu'as-tu de reste quand tu arrives à la maison ?

Jacques. — Une bonne raclée, monsieur.

Nos gosses. — Un vieux monsieur, assis sur un banc, sur une de nos promenades, s'étonne, puis s'impatiente de voir un bambin planté devant lui et qui le regarde avec une insistance singulière.

— Eh ! petit, que fais-tu là ? demande-t-il. Pourquoi ne vas-tu pas jouer avec tes camarades ?

— J'attends, m'sieu.

— Quoi donc ?

— Que vous vous leviez.

— Que je me lève ?

— Oui, m'sieu. On a repeint le banc ce matin. J'veux voir l'effet.

* * *

On a recommandé à Toto d'être bien poli en toute circonstance. Et Toto, qui a six ans, s'y applique de son mieux.

Un jour qu'il est avec sa bonne à la maison, se présente une amie de sa maman. Cette dame, après avoir causé un moment avec lui, exprime le regret de ne pouvoir lui tenir compagnie davantage.

— Oh ! fait Toto, c'est bien assez comme ça, merci !



ASSOCIATION DES VAUDOISES

Lundi 1^{er} novembre, répétition du Chœur des Vaudoises, au local, salle 6.

Jeudi 4 novembre, pas de répétition.

Grand Théâtre. — Demain dimanche à 20 h. précises, dernière représentation de *L'Etrange aventure de M. Martin-Péquet*, pièce nouvelle en quatre actes, de Pierre Chaine. Cette pièce, émouvante jusqu'aux larmes, amusante et surtout interprétée magistralement, ne peut qu'enchanter les habitués du dimanche.

Mardi 2 novembre, 2^{me} représentation de : *Une faible femme*.

Royal Biograph. — Cette semaine, un film du Far-West *Le Shériff Carmody*, avec Rio Jim, deux nouveaux épisodes du *Motocycliste infernal* : « La course infernale » et « Dans la fournaise » ; la quatrième sélection de *La plus belle femme de Suisse* qui obtient toujours son succès... de rire, et le *Gaumont-Journal* avec les dernières actualités mondiales. Dimanche 31 octobre, deux matinées à 2 ½ h. et à 4 ½ h.

FAVEY ET GROGNUZ

Nous rappelons que les abonnés au CONTEUR VAUDOIS peuvent se procurer au prix réduit de 3 fr. la jolie édition illustrée de Favey et Grognoz, et cela jusqu'à fin courant, en s'adressant à l'administration, Pré-du-Marché, 9.

PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29
LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.

Vermouth NOBLËSSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ G. 62 L.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.
J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.